la Crèche
Carrefour de Communications

L'édito du Maire

Janvier a été le mois des échanges de vœux. Vœux organisés par la Municipalité, les Communes du Haut Val de Sèvre, la Communauté de Communes, mais aussi par de nombreuses associations locales. Pour les vœux municipaux - en ligne sur le site internet de la Ville - le bilan de l'année écoulée et les projets pour 2019 ont été évoqués par mes soins. Ont été mises à l'honneur les associations locales, plus particulièrement Accueil et solidarité et aussi la Protection Civile pour son dévouement aux Communes et à leurs habitants. À noter, l'intervention de Gilbert Favreau, Président du Département, qui a annoncé le déploiement de la fibre à La Crèche en 2019 et 2020, avec l'installation de 2 850 prises. Des aménagements coûteux, financés par l'Europe, l'État, la Région, le Département surtout et la Communauté de Communes. Cette bonne nouvelle facilitera la vie de nos concitoyens et rendra notre territoire encore plus attractif pour de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Attractivité qui ne se dément pas puisqu'en 2018, 58 permis de construire de maisons d'habitations ont été délivrés... un record ! Cela se traduit aussi dans le chiffre 2019 de la population communiqué par l'Insee : 5 706 habitants (5 653 en 2018). Janvier, c'est aussi, suite au mouvement des Gilets jaunes, la décision du Président de la République d'organiser, sur tout le territoire national, des débats. Dès le début, notre Municipalité s'est associée au Grand débat national, en planifiant en février, à l'Hélianthe, des rencontres citoyennes, permettant de s'exprimer, d'échanger et de faire des propositions qui parviendront avant le 15 mars prochain aux parlementaires, au Préfet, mais surtout au niveau national. Vous pouvez retrouver sur le site internet *www.ville-lacreche.fr* les contributions formulées par les Créchois à ce Grand débat lors de ces réunions, mais également la copie du cahier de doléances et de propositions qui s'est ouvert en Mairie depuis début janvier. Plus localement et en matière de travaux, les aménagements de sécurité de la rue de Barilleau se poursuivent et, pour les abords du collège, se terminent. Quant à l'agrandissement du gymnase de Chantoiseau et à la 1ère tranche de rénovation du stade Groussard, les pelleteuses entreront en action en février. Concernant l'intercommunalité, à retenir, les discussions en cours sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et bien sûr le futur du territoire Créchois. Enfin, bonne nouvelle, la redevance des ordures ménagères, qui baisse régulièrement depuis quelques années, enregistrera en 2019 une nouvelle diminution de 1,5 %. Cela est possible grâce aux efforts de gestion et de rationalisation des collectes, réalisés par le SMC, mais aussi et surtout par l'action de chaque foyer qui permet de diminuer le volume des ordures ménagères (-25 % depuis 2016) et d'augmenter le tonnage des emballages (+88 %) qui seront valorisés. Collectivement, nous pouvons encore mieux faire pour le développement durable et notre porte-monnaie !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Cérémonie des vœux municipaux

Plus de 300 personnes avaient répondu à l'invitation lancée par la Municipalité pour participer, jeudi 10 janvier, à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Pour l'occasion, Philippe Mathis, Maire, entouré de ses adjoints et Conseillers municipaux, accueillait les forces vives de l'intercommunalité et de la vie locale, ainsi que plusieurs personnalités : Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Jean-Marie Morisset, Sénateur des Deux-Sèvres, Gilbert Favreau, Président du Conseil départemental entouré des Conseillers départementaux et Didier Doré, Sous-Préfet, Secrétaire général de la Préfecture des Deux-Sèvres.

Cap sur les 2500 emplois sur les zones d'activités

Dans son allocution, le Maire a rappelé l'année écoulée avec ses réalisations municipales, le dynamisme de la Ville avec ses 100 associations locales et 3 000 bénévoles. Il a aussi évoqué les moments difficiles de 2018 et a souligné le développement économique que connaît le territoire. Pour 2019, il a fixé le cap en matière d'emplois sur la zone Atlansèvre La Crèche - François soit 2 500 emplois (2 300 emplois aujourd'hui) et a détaillé les opérations et travaux qui seront lancés cette année : petit patrimoine, stade Groussard, orgue de l'église, fin des aménagements de sécurité de la rue de Barilleau, aire naturelle et de loisirs de Miseré, agrandissement du gymnase de Chantoiseau avec le SMC, etc. Daniel Jollit, quant à lui, a souligné le développement économique sans précédent sur le territoire, les emplois à venir et l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités sur Baussais 2 de 8 hectares, pour répondre aux futurs projets d'implantation et la réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement. Le Président, Gilbert Favreau a rappelé que ses engagements de 2017 ont été tenus : l'extension du collège, l'aménagement de la bretelle d'accès au centre routier au niveau du rond-point de l'autoroute et les subventions apportées à la Commune. Il a par ailleurs annoncé l'arrivée très rapide de la fibre à La Crèche. Le Sénateur Jean-Marie Morisset a évoqué le dynamisme de la Commune et le plaisir de retrouver les jeunes Conseillers municipaux qu'il a reçus au Sénat.

De fructueuses relations de travail entre l'État et la Mairie

Quant à Didier Doré, qui lui aussi a reçu à la Préfecture en septembre, le CMJ, il a loué leur engagement citoyen. Il a insisté sur la qualité des relations de travail très régulières avec la Municipalité pour mettre en place les projets municipaux en apportant des subventions, et la collaboration fructueuse avec la Commune, mais aussi avec l'association Accueil et solidarité et Adoma pour l'accueil des demandeurs d'asile. Cette cérémonie, également marquée par les prestations des élèves et professeurs de l'école municipale de musique, s'est achevée par la mise à l'honneur de l'association locale de protection civile. *(Lire p. 6)*

Le Mensuel
Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
www.ville-lacreche.fr - Ville de la Crèche
n°198
Février
2019

Subventions attribuées

- Caisse d'Allocations Familiales :
  - Acompte FPET : 960 €
  - Analyse des pratiques professionnelles des assistantes maternelles : 1 200 €

Subventions versées

- État :
  - Fonds de soutien au développement des activités périscolaires : 8 833 €

- Saison culturelle 2018/2019 : 1 000 €

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacreche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Une distribution du Mensuel tardive

Le Mensuel arrive de plus en plus tardivement dans les boîtes aux lettres de la commune, le 15 janvier par exemple pour le numéro de ce mois. Quelles sont les raisons de ce retard?

Nous, opposition, respectons la date limite de dépôt de nos textes fixée au 20 du mois. Cette date n'est donc pas valable pour les textes de la majorité?

Programme du cinéma, agenda des manifestations des associations, des animations communales... Autant d informations ignorées d'un public peut être intéressé ?

Le grand débat national

Les Créchois, comme l'ensemble des Français, vont pouvoir s'exprimer lors d'une vaste consultation programmée du 15 janvier au 19 mars 2019, portant particulièrement sur 4 grands thèmes.

Dans l'attente de précisions à apporter, de nombreuses questions demeurent, notamment celles-ci : quels garants de la sincérité et de la transparence des débats? Quelles restitutions? Quel cadre? Les mairies, dont la nôtre, seront-elles le réceptacle de ces discussions, contributions ou cahiers de doléance?

Nous espérons que les élus du Conseil Municipal ainsi que la population seront rapidement informés par le Maire des décisions d'organisation.

Et le débat intercommunal

Les Créchois, ainsi que les habitants de l'intercommunalité, devront également se déterminer par rapport au **PLUI**, jusqu'en mars 2019.

Le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisation **I**ntercommunal est un document de planification, élaboré avec les 19 communes du territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Le **PLUI** se veut être un outil au service des projets de développement et d'aménagement du territoire ; il doit aussi donner de la cohérence aux documents d'urbanisme en remplaçant les 14 PLU et 3 cartes communales par un document unique.

Depuis le 16/12/2015, la mise en place du **PLUI** a donné lieu à de multiples échanges et propositions ; le projet de **PLUI**, arrêté le 19/12/2018, est désormais transmis aux communes pour avis. Une enquête publique se déroulera en 2019.

Il appartient maintenant à tous les Créchois de consulter l'ensemble du dossier (dont le Projet d'Aménagement et de développement durables) et de s'exprimer.

Par mail de la Mairie le 16 janvier, nous sommes informés qu'une réunion de travail du Conseil Municipal relative à ce sujet aura lieu le 12 février en présence du service Urbanisme de la Communauté de Communes. À suivre donc...

Avenir compromis pour le réaménagement des Halles et de son quartier, faute de moyens ? Encore un effet d'annonce du Maire lors de la cérémonie des voeux du 10 janvier. Ce sujet n'a jamais été évoqué dans les instances municipales. **En tant que conseillers municipaux, nous déplorons cette rétention d'informations**, la priorité étant la déclaration médiatique. Sur la forme, quelle déconsidération de la part du Maire pour notre fonction d'élu, sur le fond peut-il à la fois affirmer sa volonté de soutenir le dynamisme économique et commercial et mettre entre parenthèses un projet structurant pour notre commune?

A votre écoute :

E.Blyweert, S.Giraud, E.Grousset, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Actualités du tri : du nouveau dans le bac jaune : déposer : 1) tous les emballages plastiques (inutile de les laver) les cartonnettes, les métalliques, les aluminiums...2) les papiers : journaux, magazines, publicités, courriers, débarrassés de leur protection plastique en vrac aussi dans le bac jaune.

Dépôts en déchetterie : les bidons de combustible, les gravats, les cartons bruns, les verres, les huiles, les vêtements, chaussures, etc..

Important : limiter les lingettes nettoyantes à usage unique **non recyclables**.

Si en 2017 le SMC a récupéré 88% des déchets transformables, nous pouvons faire mieux en 2019 : 100% ? Pourquoi pas… le seul bémol est que nos poubelles jaunes unitaires sont trop petites, avec ce surplus de récupération, pour un ramassage à quinzaine. Pour les foyers qui le demanderont obtiendront ils un 2ème container ?

Perception de La Crèche : départ désolant, mais le bon côté est la libération des places de parking pour les usagers de la Poste….

Mouvement espérance (G.J.) : d'abord une belle leçon de solidarité. Puis ce peuple français s'informe, réfléchit, analyse, débat loin des médias et des élus corrompus, avec un formidable courage face aux violences policières, enfin **il réclame sa souveraineté** : preuve ultime de son intelligence ! L'autodidacte qui s'instruit triomphe plus facilement que le prétentieux grand savoir, il voit les choses plus simplement et par là en donne une idée plus compréhensible et plus convaincante. La technocratie que nous subissons nous a plongés dans la politique russe dictatoriale des années 50. Février va être difficile et encore impactant sur le pouvoir d'achat avec un prélèvement à la source compliqué en 3 phases en cours d'année. **Restons optimistes…**

C.LEVAIN

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

Rapportez vos pesticides !
Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Des solutions alternatives existent !
Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques sur www.jardiner-autrement.fr.

INFO TRAVAUX

Travaux au cinéma

Depuis 4 ans, la Municipalité fait entreprendre régulièrement des travaux au cinéma municipal. Après la réfection du chauffage, la mise en peinture de l'intérieur de l'établissement et des façades avant, le relooking du hall d'accueil, la mise aux normes de sécurité, la Commune fait aujourd'hui réaliser des aménagements extérieurs au cinéma. Ainsi, la façade de bâtiment communal est relookée côté rue des Diligences. 2 portes sorties de sécurité sont réaménagées par la menuiserie Trouvé de La Crèche et la façade complètement reprise par l'entreprise Créchoise Atouts Travaux. Encore quelques jours pour voir le résultat final. Coût de l'opération : 20 000€ TTC financés par la Commune et par une petite subvention du Centre National du cinéma.

Premiers aménagements au Champ de Foire

Après l'aménagement de places de parking place du Champ de Foire et la modification des couloirs de circulation des véhicules, des barrières provisoires avaient été mises en place. Celles-ci, quelques fois couchées au sol, ont été remplacées par des bacs aux dimensions conséquentes. Ces jardinières, fabriquées par l'entreprise Créchoise Bonna Sabla, ont été installées par les services techniques municipaux. Ensuite des plantations seront effectuées à l'intérieur de celles-ci. Ce premier aménagement d'un coût de 13 000€ à cet endroit permettra de mettre davantage en sécurité ce secteur de la crèche Ribambelle, de la résidence pour personnes âgées, du cinéma et des riverains de la place. Rappelons que ce parking public gratuit dispose de près de 150 places de stationnement. Ensuite le reste de cette place devrait recevoir, sur sa partie enherbée, des tables de pique-nique, des bancs, poubelles et surtout des plantations arbustives.

Coup de neuf au restaurant scolaire de Chavagné

Pendant les vacances de Noël, l'entreprise Chevallereau de La Crèche est intervenue à l'école François Belin : les peintures des murs et des plafonds ont été entièrement refaites dans le hall et la salle de restauration. Les 60 élèves qui déjeunent chaque jour dans ces locaux ainsi que les personnels de restauration ont dû apprécier ce nouveau cadre. À suivre, le relooking du restaurant scolaire de l'école Charles Trenet à Boisragon.

Cimetière des Petites Coîtes

Les murs écroulés de ce cimetière communal sont remontés pierre par pierre par les salariés de l'Association Intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM), à la demande de la Commune. De même, le cimetière a été nettoyé des ronces et arbustes qui avaient envahi les tombes. Coût pour la Commune pour l'entretien du petit patrimoine local : 20 000€. Du bel ouvrage !

INFO TRAVAUX

Broyage des végétaux

Le service espaces verts de la Ville a fait procéder par une entreprise spécialisée au broyage de l'ensemble des végétaux collectés tout au long de l'année. Un volume important, qui au final se traduit par 400 m³ de bonne terre végétale, dont 100 m³ seront réutilisés dans les massifs et espaces verts de la Commune, le reste étant remis gracieusement aux agriculteurs Créchois qui pourront s'en servir pour enrichir leurs terres.

Le ruisseau du stade bientôt réaménagé

Dans le cadre du contrat territorial des milieux aquatiques, les techniciens du service rivière du Syndicat Mixte à la Carte (SMC) en lien avec La Ville de La Crèche vont réaliser très prochainement des travaux d'aménagement du ruisseau du stade Groussard.

EN BREF & EN IMAGES !

6 janvier : 1er concours de danse "Révélation"

Crédit photo : M. Hartmann

Le 1er concours "Révelation" organisé par K'danse, en partenariat avec l'association L'danse de Champigny (86), était ouvert aux élèves des 2 écoles de danse, à partir de 8 ans et orchestré par Caroline Pouzet, professeur de danse. Ainsi, 35 projets de chorégraphie ont été présentés en solo, duo et groupes par catégorie d'âge. La catégorie spéciale "intergénération" a suscité beaucoup d'émotion car elle regroupait des duos de sœurs, de frère et sœur et mère et filles. Le jury était composé de professionnels de la danse : professeurs ou danseurs. À noter, l'audace et la créativité de tous les participants qui ont présenté leur projet personnel sur une musique de leur choix. Le gala annuel aura lieu samedi 22 et dimanche 23 juin.

7 janvier : réunion de France Parkinson

Le comité des Deux-Sèvres de l'Association France Parkinson a tenu une réunion du bureau élargi, avec pour objectif de faire évoluer la stratégie de l'association et d'accroître les offres d'activités aux malades et aux aidants. Dans un deuxième temps, une réunion festive, à laquelle tous les membres des Deux-Sèvres avaient été invités, a été l'occasion d'échanger sur le planning d'activité en dégustant une brioche.
Le Maire, Philippe Mathis, est intervenu pour saluer le travail important fait par les bénévoles de cette association.

11 janvier : assemblée générale de la protection civile

Marie-Christine Renard, Responsable de l'antenne Créchoise, a annoncé l'arrivée d'un nouveau véhicule. Les secouristes sont présents toute l'année sur tous les fronts, aussi bien en prévention que pour secourir et assister la population.
Ils forment aux gestes qui sauvent, effectuent des actions solidaires et sociales et se chargent de la sécurité civile : postes de secours, opérations de secours, assistance aux populations, soutien aux sinistrés.

14 janvier : assemblée générale du club des Aînés

Au programme de l'année : concours de belote, 4 bals, repas surprise, journées retrouvailles, repas de printemps, croisière sur la Charente…, et tous les jeudis les traditionnels jeux de cartes à la salle des halles. Le tiers sortant et la Présidente, Marie-Hélène Marteau, ont été réélus. Celle-ci a souligné l'esprit d'équipe des bénévoles, permettant le bon fonctionnement du club et l'organisation des différentes animations.

15 janvier : le volley-ball recrute !

Le club de volley-ball loisirs joue tous les mardis soirs à partir de 20 h 30 au gymnase de Chantoiseau. Deux équipes participent au Championnat corporatif. Une équipe reçoit le mardi soir au gymnase du SMC alors que la seconde se déplace pour jouer son match entre le lundi et le jeudi en fonction des créneaux des salles. 17 joueurs sont adhérents et composent les deux équipes. Le club recherche des joueurs femmes ou hommes pour étoffer son effectif. Bravo à ce club dont les adhérents aiment se retrouver dans la bonne humeur !
Contact : Florent Rouyez. Tél. : 06 67 26 29 65.

19-20 janvier : compétition de roller

La 2ème manche qualificative pour les championnats de France indoor de roller a rassemblé les clubs d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine au gymnase de Chantoiseau. 110 patineurs (dont des champions de France) de tout le sud-ouest se sont affrontés sur des épreuves de fond et de vitesse. De plus, près de 200 repas, concoctés par les bénévoles, ont été servis. La plupart des délégations avaient trouvé un hébergement dans les hôtels de la zone de Baussais. Félicitations au Roller Créchois pour cette belle organisation et pour ce beau moment de sport de haut niveau à La Crèche.

Du 22 au 24 janvier : concert/spectacle des JMFrance

Le second concert de l'année scolaire, "Tam Tam", organisé par les bénévoles des Jeunesses Musicales de France, a accueilli 1 500 élèves sur 8 séances. Rappelons que les JMFrance œuvrent depuis plus de 70 ans pour la sensibilisation et l'accès du plus grand nombre d'élèves à la musique vivante, surtout en milieu rural, en partenariat avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture. Ce concert a concerné des élèves de Niort, du Haut Val de Sèvre (dont La Crèche et La Mothe-Saint-Héray) et même du Mellois. Les prochains concerts de la saison se dérouleront à l'Hélianthe le 12 février et le 12 avril.

26 janvier : atelier taille des arbres fruitiers au jardin de Breloux

Ouverte à tout public et animée par Claude Paquereau, secondé par une équipe des Croqueurs de pommes de Gâtine, cette journée a rassemblé une quarantaine de personnes intéressées par les démonstrations de taille des pommiers et poiriers d'espèces très variées. Rendez-vous a été pris pour une nouvelle taille vers juin-juillet, et bien sûr lors de la récolte puisque les fruits sont vendus sur le site du jardin.

Le Carnet

Naissances

8 janvier : Aria HORUZ
9 janvier : Hugo GIMENEZ
14 janvier : Rayan DUPONT LAMBERT
18 janvier : Emeline LOUIS
23 janvier : Tymaé DELAGE

Décès

7 janvier : Chantal EVENOT	*66 ans*
24 janvier : Simone HIPEAU	*90 ans*

L'extension du gymnase de Chantoiseau : les travaux vont débuter

Afin de satisfaire les demandes du collège, des écoles et des associations sportives, le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) et la Commune de La Crèche ont décidé de réaliser une extension du gymnase de Chantoiseau, situé rue de Barilleau.

Une belle surface créée

La nouvelle salle aura une surface utile de 187,5 m² avec des dimensions de 15,7 x 12 m. Son accès se fera par la salle d'activité servant actuellement de dojo, avec une ouverture totale qui sera créée en pignon.

La salle actuelle sera aménagée en un espace ouvert sur la salle créée, permettant l'accueil des parents et un point de rencontres avant et après les activités sportives pour l'ensemble des utilisateurs des salles.

Dans cet espace, le SMC mettra à disposition des tables et des chaises. Un vestiaire de 21,5 m² sera également créé, afin de répondre aux besoins, au vu du nombre possible de sportifs dans l'enceinte du gymnase.

À noter que les 2 places pour les personnes à mobilité réduite sur le parking sont conservées, ainsi que bien entendu les accès pompiers. La Commune a obtenu aussi du Département et du collège la possibilité d'utiliser le parking d'environ 50 places situé devant le collège, lors des manifestations organisées par les associations qui se déroulent le week-end et en soirée.

Près de 400 000 € de travaux

Les travaux viennent de débuter, avec une fin programmée pour juillet 2019. Ils sont réalisés par les entreprises suivantes : SARL FRAFIL CONSTRUCTION pour le gros œuvre, POUGNAND SAS pour l'ossature bois et la menuiserie, SAS OUEST ETANCHE pour l'étanchéité du toit, SARL VERGNAUD pour les cloisons, chape, carrelage, SAS JUBIEN pour la peinture, EEAC pour la partie électricité.

Le coût des travaux est de 384 537 € TTC avec une subvention d'État de 69 404 €. Cet investissement, réalisé par le SMC, est financé dans son ensemble par la Commune de La Crèche, via une convention de financement. Nul doute que les associations sportives devraient apprécier ces nouveaux locaux, attendus depuis... plus de 20 ans.

Gendarmerie et Police municipale : partenaires au quotidien

Courant janvier, la Brigade territoriale autonome de Gendarmerie Nationale de Saint-Maixent-l'École a réalisé une patrouille mixte avec le nouveau Policier municipal de La Crèche, Benjamin Clément.

Partie intégrante de la politique de sécurité au quotidien, ce type de service préventif permet de mieux collaborer sur des missions de contact avec la population et les divers partenaires, mais également de traiter les problématiques susceptibles de nuire à la tranquillité publique : problèmes de voisinage, surveillance des abords des écoles, échange sur les incivilités rencontrées… L'objectif des forces de l'ordre est de rappeler la loi, mais également d'expliquer leurs actions aux habitants par des échanges directs.

Ces actions seront entreprises très régulièrement entre la Police et la Gendarmerie.

Vivaldi et aussi...

C'est une plongée au cœur de la musique baroque que l'ensemble niortais Le Festin d'Alexandre a permis au public d'accomplir le dimanche 20 janvier en l'espace Henri-Georges Clouzot.

Le répertoire du concert en était la sonate en trio qui fut l'une des formes les plus importantes de la musique de chambre de l'époque baroque.

Sous la houlette de Joël Cartier, directeur artistique et violoniste, le quatuor a entraîné le public dans le sillage de Vivaldi et de ses contemporains, offrant des pièces d'une incroyable virtuosité.

Tout au long du concert, Joël Cartier a su partager son savoir musical. Ainsi a-t-il défini les caractéristiques de la musique baroque, en opposition à la musique de la Renaissance et au classique, la sonate en trio à quatre et les différentes étapes qui jalonnèrent la musique des XVII et XVIII^{ème} siècle. Cette médiation culturelle a permis d'appréhender pleinement ce concert, 2ème spectacle de la saison culturelle. Le prochain rendez-vous se tiendra samedi 18 mai, à la salle Henri-Georges Clouzot, avec "Réminiscence", par la compagnie E.Go. À noter, le spectacle Magic Box est reporté au vendredi 15 novembre, en raison d'un problème de santé du comédien. *Infos et résa : www.ville-lacreche.fr.*

Éveil à la citoyenneté pour les élèves de François Airault

Mercredi 23 janvier, une cinquantaine d'élèves de l'école élémentaire du bourg avaient investi la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville pour une matinée d'éveil à la citoyenneté. Les classes de CM1 et CM2, menées par leurs enseignantes, Mmes Nédélec et Boutet, ont visionné un film pédagogique sur le fonctionnement d'une Commune, le rôle du Conseil municipal et du Maire. Ensuite, le Maire a évoqué les symboles de la République, ses missions et le fonctionnement général de la Ville, avant de répondre aux nombreuses questions des élèves. Il était accompagné à cette occasion par son Adjointe aux affaires scolaires, Hélène Havette. La matinée s'est terminée par une simulation de cérémonie de mariage dans la salle éponyme, avec l'explication du protocole et du rôle du 1er Magistrat. Chaque élève a reçu un exemplaire du "Livret du citoyen-comprendre la République Française" avant de regagner l'école.

L'antenne Créchoise de Protection Civile mise à l'honneur

À l'issue de la cérémonie des voeux municipaux, jeudi 10 janvier, le Maire, en présence de Didier Doré, sous-Préfet, Secrétaire général de la Préfecture et de la Colonelle représentant la Direction départementale des Services de secours et d'incendie, a mis à l'honneur les 34 secouristes de l'antenne de Protection Civile de La Crèche. À cette occasion, Philippe Mathis a rappelé l'historique de la création de la fédération de Protection Civile, au plan national et départemental. Il a souligné l'existence de l'antenne locale depuis 1984, les locaux et moyens mis à disposition et surtout les activités de l'ensemble des secouristes. Le Maire a également mis en avant leurs missions, à savoir : les opérations de secours, les actions de soutien aux populations sinistrées, l'encadrement des bénévoles et les dispositifs prévisionnels de secours, avec à La Crèche, une participation active dans le plan communal de sauvegarde. En 2018, les activités des secouristes de l'antenne représentent plus de 3 300 heures d'investissement sur les dispositifs prévisionnels de secours et de formation.

En remettant la médaille d'honneur de la Ville à Marie-Christine Renard, Responsable de l'antenne, le Maire a voulu distinguer tout particulièrement la Protection Civile locale et l'ensemble des bénévoles pour leur engagement pendant ces 35 années au service des Communes et des habitants.

Des vœux chaleureux à l'Ehpad

Lundi 14 janvier en début de soirée, Daniel Jollit, Président du CIAS et Philippe Mathis, Maire, sont venus présenter leurs vœux de bonne année aux résidents et au personnel de l'Ehpad des Rives de Sèvre. Les partenaires de la maison de retraite étaient également présents : le CIAS, les Présidents du Conseil de vie sociale et de l'association des amis des Fauvettes ainsi que de nombreux bénévoles, très présents dans l'animation et la vie de la résidence. À cette occasion, le Maire, au nom des élus, a félicité la Directrice, Florence Marsteau et l'ensemble des collaborateurs de la maison de retraite pour leur travail, leur implication, leur écoute et leur dévouement au profit des seniors résidents. Il a rappelé aussi les travaux d'entretien réalisés par l'agent technique et notamment les coups de neuf dans les couloirs, dans les chambres et ceux à venir. Il a souligné également la brillante prestation l'an passé, des résidents à travers l'atelier théâtre, suivi de la représentation à l'Hélianthe et a évoqué le projet de jardin qui sera réalisé en 2019 par la Ville, pour procurer à nos anciens un cadre de vie et de séjour encore plus agréable. Les 4 centenaires demeurant à l'Ehpad ont enfin été mis à l'honneur. La moyenne d'âge des résidents est de 92 ans.

Le CPI Arc-en-Sèvre a fêté Sainte-Barbe

Samedi 12 janvier à Champcornu, se tenait la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, sainte patronne des pompiers.
Autour du Lieutenant Fabrice Chemineau, l'ensemble du corps, leurs familles, les anciens pompiers, Philippe Mathis, Maire, Michel Girard, Maire-adjoint et des représentants de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres et du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres (SDIS 79) étaient présents. Ont tour à tour été promus et médaillés, le Lieutenant Chemineau, l'Adjudante Angélique Poupard, les Adjudants David Epoulet et Arnaud Laurent, le Sergent-Chef Guillaume Lacroix, le Caporal-Chef Vincent Duboulet et les Caporaux Marine Simon, Elsa Alfred et Emeline Girard.
Le Centre de Première Intervention (CPI) Arc-En-Sèvre compte aujourd'hui 23 pompiers, dont 6 femmes, signe d'une présence féminine en accroissement dans le Département. 210 interventions ont été réalisées en 2018, notamment sur des événements marquants et parfois dramatiques. Les objectifs du CPI demeurent le recrutement, la formation des jeunes sapeurs-pompiers et en 2019, l'appropriation des nouveaux secteurs d'interventions et la réorganisation des groupements territoriaux.
Philippe Mathis a salué l'esprit de sacrifice, de courage et de dévouement de toute l'équipe et rappelé l'attachement de la Municipalité au CPI d'Arc en Sèvre. Il a également souligné leur présence indéfectible lors des manifestations officielles Créchoises et remercié les familles pour le soutien qu'elles leur apportent au quotidien face à leurs difficiles missions.

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Insee
Mesurer pour comprendre

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Celle-ci va se dérouler tout au long de l'année auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent sur la Commune de La Crèche. Ces ménages seront interrogés par Yves Cheneau, enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par courrier. La participation à l'enquête est obligatoire et les réponses restent confidentielles. Merci de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur si vous faites partie de l'échantillon.

ZAC Champs-Albert : 2 nouveaux chantiers ont débuté

Après la vente d'un terrain de 3,5 hectares par la Communauté de Communes à une entreprise, celle-ci vient de lancer les travaux de construction d'un bâtiment de 4200 m². Il permettra l'implantation à La Crèche d'une entreprise de messagerie, un des leaders mondiaux du transport et de la logistique. L'ouverture de ce nouveau site est prévue pour le 4ème trimestre de cette année. De plus, un 3ème grand projet d'implantation d'une nouvelle entreprise vient également de débuter sur cette zone d'activités. En effet, sur un terrain de plus de 4 hectares, un groupe de taille nationale du secteur de l'agroalimentaire a décidé de construire sa grande base de l'ouest de la France, c'est-à-dire, un bâtiment de plus de 16 000 m² pour y entreposer des denrées alimentaires. Des investissements conséquents pour notre territoire qui procurent du travail aux entreprises des travaux publics et du bâtiment pour plusieurs mois. La mise en service de ce nouveau bâtiment est prévue avant la fin de cette année mais avant, l'embauche de plusieurs dizaines de nouveaux salariés sera réalisée. Bravo et merci à ces entreprises qui ont fait le bon choix en s'implantant sur Atlansèvre La Crèche - François pour réaliser leurs plans de développement et bien sûr en créant de nouveaux emplois.

Accueils de loisirs

Le centre de loisirs situé route de Champcornu sera ouvert durant les vacances de février, du 18 février au 1er mars.

Inscriptions et tarifs : https://www.cc-hautvaldesevre.fr/competences/enfance-jeunesse/accueils-de-loisirs

Foyer ados Le Rapido

Le Rapido situé route de Champcornu sera ouvert durant les vacances de février, du 25 février au 1er mars. Au programme de la semaine : sortie Jump trampoline et soirées raclette et hot-dog.

Inscriptions et tarifs : https://www.cc-hautvaldesevre.fr/competences/enfance-jeunesse/activites-ados

Nouveau !
Actus Ados - Haut Val de Sèvre

La phase d'étude du PLUi est terminée

Les études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont achevées. Cette phase a été "arrêtée", selon les termes utilisés dans le code de l'urbanisme, par le Conseil Communautaire le 19 décembre 2018. *Consultez les éléments du projet : https://www.cc-hautvaldesevre.fr/competences/urbanisme-amenagement/plui.*

La dynamique territoriale

Téléchargez le magazine n°9 "La dynamique territoriale" sur le site internet de la Communauté de Communes : *https://www.cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/magazine-d-information*

Écoutez l'émission radio mensuelle sur D4B en podcast sur le site internet de la Communauté de Communes *https://www.cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/actualite/212-emission-radio-d4b-la-dynamique-territoriale.html*

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 bd de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent-l'École
Tél. : 05 49 76 29 58. https://cc-hautvaldesevre.fr/
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Espace économique Atlansèvre
Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

SMC : le tri devient plus facile !

Objectif pour 2025 : 100 % des emballages plastiques recyclés !

Depuis le 1er janvier, tous les emballages et tous les papiers sont à déposer dans le bac jaune.

Le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) a modifié ses consignes de tri afin de répondre aux objectifs de développement durable fixés par la loi de Transition Écologique et de Croissance Verte (LTECV) qui prévoit notamment une diminution de 10 % des quantités de déchets ménagers et l'amélioration des performances de tri. Progressivement, c'est tout le territoire national qui sera concerné d'ici 2022. Avec ce nouveau geste, vous contribuerez à préserver les ressources naturelles et limiterez l'émission de gaz à effet de serre.

- 25 % d'ordures ménagères collectées depuis 2016

De plus, en ajoutant les papiers aux emballages, le SMC optimise une nouvelle fois ses circuits de collecte. En 2016, tous les habitants du territoire du SMC ont été dotés de bacs individuels, ce qui a permis de diminuer le tonnage des ordures ménagères de 25 % et augmenter de 88% le tonnage des emballages.

Le paiement à la levée de bacs n'est pas envisagé à court terme. La tarification incitative ne s'applique que sur le flux des ordures ménagères et non sur les recyclables. La réduction des déchets est à privilégier. Tout le monde a une responsabilité dans la production de déchets et les actions de réduction à la source sont nombreuses : compostage, achat en vrac…

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots

Animation « À l'aventure ! »

Cette année encore, des animations seront proposées aux enfants lors des vacances.

Avis aux jeunes rêveurs qui n'ont pas froid aux yeux : 2019 sera placée sous le signe de l'aventure !

Les bibliothécaires proposent aux enfants de 6 à 10 ans, une séance de lecture suivie d'un atelier créatif sur le thème des Indiens, le mercredi 27 février à 10 h 30 (uniquement sur inscription).

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : http://www.cc-hautvaldesevre.fr
Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre
1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi
15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

AGENDA DE LA VILLE

Jeudi 7 février
Conseil Municipal
Hôtel de Ville
À 20 h 30

Samedi 9 février
Nuit du cinéma
Trilogie "Retour vers le futur"
Cinéma Henri-Georges Clouzot
À partir de 18 h
Infos : www.ville-lacreche.fr

Soirée choucroute
Organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Arc-en-Sèvre
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos & résa : amicale.arcensevre@gmail.com / 06 22 58 60 15

Vendredi 15 février
Participation au grand débat national
Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30

Repas de Saint-Valentin
"Un temps pour mon couple"
Organisé par le mouvement Vivre et Aimer et la paroisse
Salle des halles
À 20 h
Réservation obligatoire : 09 65 20 95 36

Du 16 février au 1er mars
Festival cinéma Télérama enfants
Cinéma Henri-Georges Clouzot
Infos : www.ville-lacreche.fr

Dimanche 17 février
Assemblée générale
Organisée par la Gaule Créchoise
Réfectoire de Champcornu
À 9 h 30
Renseignements : 06 17 59 65 75

Samedi 23 février
Participation au grand débat national
Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 9 h

Du 28 février au 10 mars
Allez on chante !
Cycle comédies musicales
Cinéma Henri-Georges Clouzot
Infos : www.ville-lacreche.fr

Vendredi 1er mars
Participation au grand débat national
Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30

Samedi 2 mars
Loto
Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe
Renseignements :
gjvallees2sevres@gmail.com

Dimanche 3 mars
Crêpe-party
Organisée par Rocs family
Centre équestre Équi-rocs
De 14 h à 18 h
Renseignements :
gapoeugenia@gmail.com

Mardi 12 mars
Théâtre "Géhenne"
sur le thème "Culture, sports et faits religieux"
Organisé par le CDOS79, la Préfecture des Deux-Sèvres, Familles rurales et la Ligue de l'enseignement
Salle de l'Hélianthe
A 20 h
Entrée gratuite
Renseignements et inscriptions :
05 49 06 61 10

Samedi 16 mars
Soirée dansante "poule au pot"
Organisée par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30
Réservations avant le 1er mars
Renseignements : 05 49 25 59 96

Programme Culturel
2018 2019
Ville de La Crèche

RÉMINISCENCE par la Cie E.Go
Samedi 18 mai à 20 h 30
Salle HG Clouzot

REPORTÉ
MAGIC BOX
Vendredi 15 novembre à 20 h 30
Salle de l'Hélianthe

Infos & résa : www.ville-lacreche.fr
www.ticketmaster.fr

Campagne de STÉRILISATION des CHATS ERRANTS

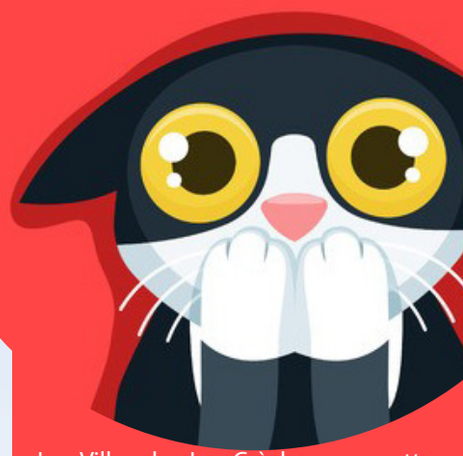

La Ville de La Crèche va mettre en place des campagnes de stérilisation de chats errants, en partenariat avec une association de protection des animaux et un vétérinaire. Aussi, si vous constatez la présence d'un groupe ou d'animaux isolés dans votre rue ou votre quartier, nous vous remercions de prendre contact avec la Mairie par tout moyen à votre convenance.
Renseignements complémentaires : www.ville-lacreche.fr, rubrique Vivre au quotidien>Environnement.

Aide en Créchois

Vous êtes demandeur d'emploi ? Vous avez un projet professionnel qui n'aboutit pas ? Vous n'avez pas de projet professionnel bien défini ?
L'association Aide en Créchois peut vous accompagner :

- Pour retrouver du lien social et lever des freins à l'emploi
- Pour vous aider dans vos démarches personnelles et retrouver de la confiance en vous
- Pour construire ou faire aboutir votre projet professionnel

Contact : le jardin du coteau de Breloux - 23 route de Cherveux - 79260 La Crèche
Tél. : 05 49 75 50 96 ou 06 12 41 70 38 - Mail : lecoteaubreloux@wanadoo.fr
Site internet : http://www.aide-en-crechois.org/
Facebook : http://www.facebook.com/aideencrechois/

Le Secours catholique ouvert à tous

Les bénévoles du Secours catholique mènent au quotidien des actions pour les personnes isolées ou vivant dans la précarité :
- Permanence : le lundi de 10 h à 12 h à l'annexe de la Mairie
- Visites à domicile : sur rendez-vous.
- Groupe de convivialité
- Pour tisser des liens, engager des démarches, aide alimentaire, transport, sortir de l'isolement...

Contact : Véronique Cotillon - Tél. : 06 45 65 63 21. Email : v.cotillon@outlook.fr

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - 2950 ex. N° dépôt légal 1418 - Février 2019
N°198 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.
PEFC 10-31-1824 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org